Avis de santé publique

Les maladies respiratoires poursuivent leur progression au Nunavut

6 janvier 2026
À l'échelle du Nunavut **60 secondes**

Le ministère de la Santé rappelle aux Nunavummiuts qu'avec l'augmentation du nombre de cas et du risque de contracter la grippe, la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires virales, il est important de vérifier votre statut vaccinal et de vous faire vacciner si celui-ci n'est pas à jour.

La meilleure façon de vous protéger, ainsi que votre famille et votre communauté, est de vous faire vacciner contre la grippe et la COVID-19. Les vaccins contribuent à réduire le risque de contracter un virus qui peut rendre gravement malade, voire entrainer le décès. Le vaccin antigrippal peut être administré à tout moment durant la saison de la grippe. Contrairement aux autres vaccins qui procurent une immunité à vie, le vaccin antigrippal doit être administré chaque année. Il est important et sécuritaire de se faire vacciner contre la COVID-19 et la grippe, car ces deux maladies présentent des symptômes similaires et peuvent aggraver les symptômes l'une de l'autre.

Le vaccin contre la grippe est également disponible dans tous les centres de santé communautaires et unités de santé publique du Nunavut. Appelez votre prestataire de soins de santé local pour prendre rendez-vous. Le respect des mesures suivantes peut contribuer à freiner la propagation de la grippe, de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires :

- **Restez chez vous, loin de l'école, du travail ou d'autres lieux publics lorsque vous vous sentez malade.**
- Tousser et éternuer dans le creux du coude.
- Se laver les mains souvent.
- Éviter de se toucher le visage.
- Jeter immédiatement tout papier mouchoir usagé.
- Garder ses distances avec les autres lors de déplacements.
- S'abstenir de fumer à l'intérieur ou près des autres, et surtout près des bébés.
- Se faire vacciner.

Gardez votre famille en sécurité cet hiver, faites-vous vacciner ! Appelez votre centre de santé aujourd'hui pour prendre rendez-vous et vous faire vacciner contre la grippe et la COVID-19. Rapide et facile, c'est la meilleure façon de vous protéger, vous et ceux que vous aimez.

Pour d'autres renseignements, veuillez consulter le site web du gouvernement du Nunavut.

###

Personne-ressource pour les médias :

Charmaine Deogracias
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5712
cdeogracias@gov.nu.ca